

POURCENTAGE DE LOGEMENTS SOCIAUX

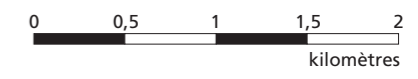
NIVEAU IRIS*

Rapport entre le nombre de logements sociaux (SRU) et le nombre de résidences principales (RP99)

- 0 à 3 %
- de 4 à 8 %
- de 9 à 14 %
- de 15 à 20 %
- plus de 20 %

moyenne Paris : 13,4 %

équipements de plus de 50 000 m²



* IRIS : l'INSEE a procédé en 1999 au découpage du territoire national en IRIS. Paris est découpé en 992 IRIS dont 132 peu ou non peuplés (équipements, jardins, secteurs à dominante d'activité) et 860 IRIS peuplés qui regroupent en moyenne 2400 habitants.

mars 2002
APUR

Sources : Ville de Paris, Direction du Logement et de l'Habitat (logements sociaux SRU 2001). INSEE, recensement 1999 (résidences principales)